

INFORMER
CONTESTER
REVENDIQUER
Sud...

Nous disons Stoppppp !

A vrai dire, il nous semblait avoir connu pas mal de chose à B2S... Mais là, il faut l'admettre : la clique au pouvoir sur le site dépasse les bornes en faisant comme règle de management le chantage et la pression. Arrivé ou de retour depuis quelques mois, la direction du site pense pouvoir tout obtenir en serrant les mains ou avec un sourire et des blagues. Pour nous, il est clair qu'il ne peut pas y avoir un sourire de façade et un matraquage par derrière... Quelques exemples :

Vous voulez travailler sur le 3939? Les conseillers qui viennent d'intégrer le 3939 et qui désirent travailler un samedi sur trois (comme les autres salariés du plateau), doivent faire tous les jours 2 h de pause déjeuner. Sinon...

Jour de neige : Au mois de Janvier nous avons connu deux jours de chute de neige (le 6 et le 12). Comme chaque année lors d'intempérie grave, qui pourrait bloquer les salariés sur le site (ou Le Mans), nous avons été autorisés à partir de B2S avant 22H. Enfin pas par tous le monde, car déjà, le nouveau général des plateaux avait fait des siennes... Mais bon, les conseillers ont eu le droit de partir (voir même de ne pas venir) et de rattrapper leur temps de travail dans sur 15 jours glissants.

Jusque là tout va bien, mais les journées des 7 et 13 Janvier ont été comptabilisées en absences injustifiées, Bien entendu les 10 cm de neige n'existaient plus dans la nuit... Rappelons que l'alerte orange avait continué et que tous les transports en commun de la ville étaient paralysés. Pour continuer dans la méthode du chantage voici l'arrangement de la direction qui nous est proposé : *"si les conseillers veulent récupérer les 30% de leur prime ils doivent accepter de travailler une semaine avec 2h de pause déjeuner"*.

Bah voyons et pourquoi pas venir en string ???

Le but de tout cela est de revenir une nouvelle fois à la charge sur la durée des pauses déjeuner.

Rappelons qu'en Mai dernier la direction du site voulait déjà nous imposer des pauses de 4H. A l'époque, les élus du comité d'entreprise du syndicat Sud avaient réussi à stopper la direction. Il faut dire que la mobilisation (sur les NAO) des salariés courant Juin avait aussi rappeler à la direction que les salariés du Mans n'étaient pas prêt à tout accepter

Mais comme ce n'est pas suffisant, nos deux apprentis généraux préférés (le directeur étant toujours aux abonnés absents) ont décidé de donner des lettres de recadrage sur le plateau 1. Ces lettres concernent les personnes qui ont émis un Tam 1, c'est paraît-il un défaut de comportement grave qui génère une forte insatisfaction du client. Déjà, il nous paraît inadmissible de procéder ainsi car bien entendu on pourrait penser qu'au bout d'un certain nombre de courriers des sanctions seraient présent (la question sera posée à la prochaine réunion des délégués du personnel). De plus, il nous semble qu'en pleine enquête sur le stress, la direction pourrait un peu se faire oublier avec ces méthodes de management "rustique".

Mais à tout cela s'ajoute une remise en cause de la procédure sur la mutualisation, des classements par ordre alphabétique comme si nous étions à l'école, volonté de modifier les primes afin de faire rentrer des nouveaux paramètres qui permettraient à B2S de faire des économies... Nous avons demandé à la direction de revoir sa copie sur l'ensemble de ces points soit en réunion de comité d'entreprise soit via la direction générale du groupe. A ce jour, rien n'a bougé et la direction du site s'entête à tout faire pour dégrader nos conditions de travail. Sa volonté? Faire partir un maximum de monde dans les anciens afin de faire des économies (voir plus ???).

Parceque nous refusons de continuer comme cela nous vous invitons tous à un débrayage de 15 mn.

SAMEDI A 14H30

